

Introduction à la gestion

L'entreprise : définitions, diversité et défis

Ce cours vous est proposé par Denis Chabault, Maître de Conférences HDR – enseignant chercheur en Sciences de Gestion au sein de l'Université Paris Saclay et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

Attention : ceci est la version corrigée du quiz.

- 1. Quels sont les facteurs ayant contribué à l'évolution de l'entreprise ?**
 - a. Le progrès technique
 - b. La découverte de la pénicilline
 - c. La division du travail et la spécialisation des tâches
 - d. Des facteurs socio-économiques
- 2. On peut différencier les entreprises en fonction de :**
 - a. Leur forme juridique
 - b. Leur taille
 - c. Leur modernisme
 - d. Leur secteur d'activité
- 3. Le secteur primaire correspond à l'extraction ou à l'exploitation de matières premières ?**
 - a. Vrai
 - b. Faux

4. Une ETI, c'est...

- a. Une Entreprise Très Intéressante
- b. Une Entreprise de Taille Indépendante
- c. Une Entreprise de Taille Intermédiaire
- d. Une Entreprise Très Influente

5. Les traits communs aux entreprises sont qu'elles ont toutes...

- a. Des ressources
- b. Des difficultés
- c. Des relations
- d. Une dynamique collective

6. Que signifie RSE ?

- a. La Responsabilité Sociale et Environnementale
- b. La Responsabilité Sociale et Economique

Références

Comment citer ce cours ?

Introduction à la gestion, Denis Chabault, AUNEGe (<http://auneger.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.